

# PROCES-VERBAL DU BUREAU DU CD 81

29 juin 2017 à ALBI

## Présents :

Patrice PRADELLES	CD 81	Président
Jean-Pierre GILLES	Castres	Vice-Président
Jean-Claude FAUCH	Albi	Secrétaire Gal
Elisabeth BELHAIRE	Albi	Secrétaire Adj.
Henri MAYOL	Carmaux	Trésorier
Benjamin FABRE	Labastide Gaillac	Trésorier Adj.
Invité : Alain FITOUSSI	CD 81	Salarié CD

Le Président ouvre la séance à 18 h 30.

## **1 – Informations générales**

### Fusion Liges :

La ligue du Languedoc Roussillon a refusé de signer la fusion. De ce fait, la situation reste en suspens, en attente de la décision de la Fédération.

### Assemblée Générale du 15.09.2017

Celle-ci aura lieu le vendredi 15 septembre 2017 à 20 h 30, 6, rue Chanoine Frayssinet (face à la mairie) à Carmaux.

Une réunion de bureau se fera ce même jour à 18 h 30 au même endroit, sous forme d'auberge espagnole comme à l'accoutumée

Carmaux préparera le pot de clôture de l'A.G.

Albi prévoit un vidéo projecteur de secours en cas de besoin.

M. FAUCH s'occupe des invitations.

Le Président s'occupe de faire faire la banderole du CD.

Documents à imprimer :

- Le livret format A4
- L'annuaire des clubs (Alain),
- Le calendrier,
- Un petit bilan des commissions (sportive, développement, jeunes et technique...).

Le livret concernant les informations sur l'Assemblée Générale, comme l'annuaire, sera donné après celui-ci.

Préparer les présentations/diapos pour le 31 aout ; Patrice s'occupera de leur intégration dans un seul document.

## Mérites départementaux

Les clubs ont répondu, pas de relance.

## Congés d'été

Tous les membres ont donné leurs congés.

## **2 – Points différentes commissions**

### Finances globales

Montant du compte sur livret : 22.000,00 €

Montant du compte courant : 10.291,40 €

Montant à percevoir : 4.500,00 €

Montant à payer : facture de la ligue

Le budget prévisionnel correspond.

### Autres points financiers :

Les licences sont payables à 30 jours à réception de factures.

1<sup>er</sup> paiement au 1<sup>er</sup> octobre 2017- Rappel au 15.10.2017

2<sup>ème</sup> paiement avec facture de décembre (1<sup>er</sup> solde)

3<sup>ème</sup> paiement en avril 2018 avec facture services (2<sup>ème</sup> solde)

4<sup>ème</sup> paiement : solde en juin 2018.

Application de pénalités de retard si pas de paiement 1 mois après réception de la facture avec un taux de 5 %, puis 1 % par mois de retard supplémentaire.

Augmentation de l'engagement pour les équipes de D1 : 80 € ; pas de changement pour D2 et D3.

### Dossiers de réaffiliation

A régler au plus tard le 15 juillet 2017 au Comité Départemental. Si tel n'est pas le cas, la validation risque de ne pas être prise en compte. Si paiement de la réaffiliation et solde de juin en même temps, faire deux chèques séparés impérativement.

## **Date de réaffiliation impérative maximale : 05 juillet 2017**

### Forfait service :

Validation par le bureau du forfait service augmenté de 3 € pour les enfants jusqu'à cadets inclus, ce qui permettra la gratuité des compétitions.

### Inscription joueurs aux critères

Il est essentiel que les joueurs s'inscrivent via leur club et non plus par téléphone auprès de Dominique. L'information sera diffusée à celui-ci lors du Comité Directeur ce même jour. Plus de prise en charge d'inscription individuelle. Les clubs doivent faire les inscriptions via l'espace « mon club » → plus d'inscription par téléphone.

### Absences critérium

Celles-ci seront punies d'une amende facturée aux clubs suivant le barème indiqué dans le règlement sportif du Comité Directeur.

Validation du bureau.

### Conventions

Celles-ci doivent être reçues impérativement avant le 15 juillet 2017.

### ***3 – prochaine réunion***

Attente d'une date après septembre.

**PROCHAINE REUNION DE BUREAU  
LE  
PROCHAINE REUNION DU COMITE DIRECTEUR  
LE**